



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le :

16 DEC. 2019

Luxembourg, le 16 DEC. 2019

Monsieur
Marc HANSEN
Ministre aux Relations avec le Parlement
LUXEMBOURG

Objet: Réponse de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État à la question parlementaire 1483 du 15 novembre 2019 de Monsieur le Député Laurent MOSAR concernant la visite du Premier Ministre de la République tchèque.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse à la question parlementaire n°1483 du 15 novembre 2019 de Monsieur le Député Laurent MOSAR.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Premier Ministre

Ministre d'État

Réponse de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État à la question parlementaire 1483 du 15 novembre 2019 de Monsieur le Député Laurent MOSAR concernant la visite du Premier Ministre de la République tchèque.

Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État peut-il confirmer que la visite du Premier Ministre Andrej Babiš n'a eu aucun lien avec l'affaire en cours relative à "Diag Human"? Quelles étaient les raisons pour organiser la visite précisément les 7 et 8 novembre 2019?

Le principe d'une visite à Luxembourg du Premier Ministre Babiš avait été retenue lors de la visite du Premier Ministre Bettel à Prague pour le 100^{ème} anniversaire de la création de l'État tchécoslovaque indépendant en 2018.

En effet, cette visite n'a pas eu lieu en rapport avec l'affaire citée.

Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État peut-il également confirmer que la précitée affaire ne faisait pas partie - et cela à tous les niveaux d'échange politico-diplomatiques – des sujets de discussion avant et lors de la visite officielle ?

L'affaire citée n'a pas été ni à l'ordre du jour, ni a-t-elle été abordée lors des discussions et entretiens avec le Premier Ministre Andrej Babiš et sa délégation.

Dans la négative, comment Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État s'explique-t-il les affirmations contraires dans la presse nationale.

Le Premier Ministre ne s'exprime pas sur des affirmations ou suppositions faites dans la presse nationale.